



MAIRIE
DE
VILLEDIEU

84110

Téléphone : 04.90.28.92.50
Télécopie : 04.90.28.96.82

DU JEUDI 2 AOUT 2012

Étaient présents : Yves Tardieu, maire ; Pierre Arnaud, premier adjoint ; Sandrine Blanc, deuxième adjointe ; Armelle Dénéreaz ; Roland Fontana ; Jean-Laurent Macabet ; Aurélie Monteil ; Guillaume Portugues ; Majo Raffin, quatrième adjointe.

Étaient excusés : Valéry Barbato ; Nadine Bernard ; Jean Marie Dusuzeau ; Caroline Lefèvre ; Philippe de Moustier, troisième adjoint ; Olivier Sac.

Sandrine Blanc est nommée secrétaire de séance.

Séance ouverte à 21 h 15

I. PROJET D'AMENAGEMENT DERRIERE LE BAR

Le maire présente le projet d'aménagement que Lionel Lazard souhaite faire derrière le bar. Pour cela, il a fait faire un devis à JP Services qui consiste en la fourniture et la pose de palissade en bois. Une partie sera fixe et l'autre mobile pour pouvoir sortir le casier de bouteilles vides.

Le maire a présenté le projet à Sébastien Braun qui n'est pas hostile à cet aménagement. Il doit encore voir quelques détails avec Lionel Lazard et tiendra le conseil informé. *Unanimité.*

II. PROJET DE SIGNALÉTIQUE AU CENTRE VILLAGE

Le maire rappelle le travail effectué par la commission information, communication, loisirs, culture, jeunesse sur le projet de mise en place d'une signalétique au centre village, d'une part pour indiquer les lieux publics, mais aussi les particuliers (chambres d'hôtes, exploitations, etc.) et les noms des chemins. Les panneaux indiquant les lieux publics seront inscrits en bordeaux sur fond ivoire et les particuliers inscrits en ivoire sur fond bordeaux.

Des devis ont été faits et c'est l'entreprise Lacroix qui est la moins chère. Considérant les finances de la commune, le maire propose de phaser le projet en faisant tout d'abord la signalisation des lieux publics, certains panneaux de chemins (47 sur les 82 prévus) et deux panneaux de police (aire de retournement de bus au parking Garcia et interdiction de camping et caravaning au bord de l'Aygues).

Le maire propose de valider ces devis pour cette première tranche qui s'élève au total à 18 820,15 € TTC. *8 pour, 1 abstention.*

III. REGLEMENT DU CIMETIERE

Le maire présente le travail effectué par Philippe de Moustier et Caroline Delsenne sur le règlement du cimetière et donne un exemplaire du règlement à chaque conseiller pour qu'ils le lisent et le commentent. Il précise que le règlement sera approuvé lors de la prochaine réunion lorsque toutes les modifications seront faites. Il ajoute qu'il faudra revoir ou reprendre, le cas échéant, les délibérations fixant les tarifs des concessions et propose que soit ajouté dans le règlement que les personnes souhaitant verser les cendres au jardin du souvenir puisse faire un don libre au CCAS de la commune.

IV. QUESTIONS DIVERSES

1. Informations urbanisme

a. Permis de construire

Laurence Marin a déposé le 26/07/2012 un PC pour un agrandissement et une rénovation de l'existant, Quartier Saint-Laurent, Serre de la Donne, zone Nh. En cours d'instruction.

b. Déclaration préalable

Marc Distave a déposé une DP le 26/07/2012 pour la réfection de façade, rue des Garcins, zone Ua. En cours d'instruction.

c. Certificat d'urbanisme

Michel Faucon a déposé 2 certificats d'urbanisme opérationnel le 05/06/2012 pour les parcelles D 245, D 596 et D 242, situées Pierre Prad. Refusé le 01/08/2012.

d. Levée du droit de préemption urbain

Le maire informe le conseil qu'il a levé le droit de préemption urbain sur les parcelles cadastrées E 454, 455, 456, sise rue de l'hôpital, appartenant à Robert VAN HAUW et vendu à Philippe TURLURE.

2. Travaux du préau

Le maire explique que les travaux du préau se déroulent très bien, Rodari a une semaine d'avance et finie en fin de semaine 31. Sols vient pour les bétons et Loubière pour la mise en service de la barrière pour l'an prochain, semaine 32. Les bardages du préau sont en fabrication et seront posés semaine 34 ou 35. Tout devrait être terminé pour la rentrée.

3. Droit de passage de Jean-Michel Truchement, impasse des Templiers

Le maire a été sollicité concernant le droit de passage que M. Truchement aurait sur la parcelle appartenant à la commune, jouxtant sa maison impasse des Templiers. Cette maison est en phase d'être vendue et il souhaiterait que la commune cède cette parcelle. Le maire propose de faire la lumière sur ce dossier. *Unanimité.*

4. Placétanou

Cette manifestation est prévue le mercredi 5 septembre à partir de 19 heures sur la place. Un groupe appelé « Caravane Namasté » animera la soirée. Il faudra préparer les flyers et les distribuer dans les boîtes aux lettres.

5. Modification du tableau des effectifs

Le maire explique que suite à la réussite de Caroline Delsenne à l'examen d'adjoint administratif 1^{ère} classe, il convient de modifier le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2013 pour créer le poste et l'intégrer dans son nouveau grade. *Unanimité.*

6. Agenda

- Du vendredi 10 au lundi 13 août : fête votive
- Mercredi 15 août : journée des arts
- Lundi 20 août à 18 h 30 : apéritif d'accueil de la Copavo
- Vendredi 24 août à 21 h : concert à l'église
- Mardi 28 août à 10 h 15 : visite d'Alain MILON et Alain DUFAUT
- Mercredi 5 septembre à 20 h : Placétanou

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 00.